

## UNE ACTION EN MILIEU OUVERT : L'ASSOCIATION ABAKA À BRUXELLES

Par Jean Blairon

*Ces propos constituent la retranscription de notre intervention lors du colloque du 26 septembre que l'association Abaka avait organisé à l'occasion de ses dix ans d'activité. Nous avons été invité à proposer une « conclusion » à la fin d'une matinée de réflexion pendant laquelle les professionnels de l'association ont exposé et expliqué leurs pratiques de diverses manières : scénique et conceptuelle. Une contre-épreuve était fournie par des interviews de jeunes ayant bénéficié de ces interventions ; les interviews ont été réalisées en toute indépendance par l'équipe de RTA. Enfin, des experts ont été invités à commenter et à interroger les pratiques exposées : Jean-Vincent Couck, Alice Jaspert, Antoine Masson, Younes Mersini, Amaury de Terwagne, Michel Thiry et Isabelle Verhaegen ; le panel était animé par David Lallemand. Notre intervention suivait les leurs. Nous avons ajouté à cette retranscription quelques développements ou citations que la logique d'une « conclusion » empêchait de produire.*

Une première question me vient spontanément à l'esprit : pourquoi diable faudrait-il une conclusion à tout ça ?

Nous pouvons écarter d'emblée une réponse triviale qui consisterait à dire, avec un peu d'humour : il s'agit d'exacerber l'impatience de tous d'en finir et de passer aux choses sérieuses : la vie, la rencontre, etc.

Non, l'exercice de ce matin nécessite une conclusion, car c'est une prise de risque énorme pour une équipe que de s'exposer en mettant publiquement en débat **le sens et la valeur de son action**, en se confrontant notamment aux commentaires libres qui ont été exprimés par une série d'experts.

Si on parle de sens et de valeur de l'action, nous ne pouvons que penser à cette très belle citation de l'écrivain Bernard Noël : « Le sens n'est jamais qu'un mouvement qui appelle à sa propre poursuite ». Dans ce cas, le rôle d'une conclusion serait peut-être de contribuer à ce qu'une poursuite soit possible.

A quelle poursuite, dès lors, essayer de contribuer ?

Un grand sociologue, le plus grand peut-être, Marcel Proust, parle ainsi de l'activité de romancier : quand un romancier a mis le point final, pour lui c'est fini, mais si c'est bien fini, ça permet que tout commence pour le lecteur.

« Et c'est là, en effet, un des grands et merveilleux caractères des beaux livres (et qui nous fera comprendre le rôle à la fois essentiel et limité que la lecture peut jouer dans notre vie spirituelle) que pour l'auteur ils pourraient s'appeler « Conclusions » et pour le lecteur « Incitations ». Nous sentons très bien que notre sagesse commence où celle de l'auteur finit, et nous voudrions qu'il nous donne des réponses, quand tout ce qu'il peut faire est de nous donner des désirs.

Et ces désirs, il ne peut les éveiller en nous qu'en nous faisant contempler la beauté suprême à laquelle le dernier effort de son art lui a permis d'atteindre. Mais par une loi singulière et d'ailleurs providentielle de l'optique des esprits (loi qui signifie peut-être que nous ne pouvons recevoir la vérité de personne, et que nous devons la créer nous-même), ce qui est le terme de leur sagesse ne nous apparaît que comme le commencement de la nôtre, de sorte que c'est au moment même où ils nous ont dit tout ce qu'ils pouvaient nous dire qu'ils font naître en nous le sentiment qu'ils ne nous ont encore rien dit. »<sup>1</sup>

On pourrait espérer ainsi que bien des colloques se fixent cette règle de bien se construire pour que leur fin permette que d'autres choses commencent pour tous ceux qui y ont participé.

Dans ce contexte, la question posée par David Lallemand paraît centrale : « Est-ce qu'on ne fait ici que parler à ses amis ? ». Je crois que « le début d'autre chose », après un colloque comme celui-ci c'est qu'il nous permette d'un peu plus parler à **l'adversaire qui est en nous**, pour que nous puissions lui parler et le combattre dans la société avec tout le respect qu'un bon adversaire mérite.

Je voudrais proposer quatre points d'illustration d'une pareille posture.

## LES LEÇONS DE ROBERT CASTEL

Ce qui m'a paru évident tant dans les présentations de l'équipe, les commentaires des experts, les saynètes que dans les témoignages des jeunes et des familles relayés dans les vidéos, c'est la confirmation de l'intérêt de la distinction proposée par Robert Castel entre les termes « intégration » et « insertion ».

L'intégration, pour cet auteur, ne désigne pas les efforts que les jeunes sont supposés devoir/faire pour s'adapter à notre société ; l'intégration, c'est le fait de pouvoir disposer de son droit fondamental au travail, de disposer d'un travail librement choisi ou librement accepté<sup>2</sup> ; l'insertion, désigne le fait de pouvoir s'appuyer sur des solidarités familiales, sociales ou institutionnelles.

Ce qui paraissait extrêmement évident aujourd'hui, c'est qu'il y a une relation de co-production entre les deux axes<sup>3</sup> ; une dégradation sur l'axe de l'insertion, des solidarités, peut compromettre la scolarité et la possibilité de trouver un travail ; inversement, une dégradation de la scolarité (ce qui est désormais de plus en plus lié à la question du travail) peut faire qu'un jeune « ait la haine », comme le disait une jeune fille, qu'il peut être dès lors conduit à s'isoler, etc.

Ne peut-on dire que ce que fait brillamment l'équipe d'Abaka, c'est de tenter de renverser, en termes de co-production, les trajectoires qui pourraient conduire à une désaffiliation, pour reprendre les termes de Castel<sup>4</sup> ?

La co-production des axes de l'intégration et de l'insertion, ça va dans le sens de la descente, mais aussi de la remontée.

Mais, chers collègues, est-ce encore bien le sens des politiques sociales qui sont menées par les Régions et par le Fédéral ? Il est difficile de répondre autre chose que non.

L'Etat social actif, qui considère les jeunes comme déresponsabilisés, désactivés si ce n'est désocialisés, constitue, dans les pratiques qu'il inspire ou qu'il impose, la négation même de ce à quoi nous avons assisté ce matin.

Une première question de poursuite peut s'en déduire : à quand une action communautaire généralisée de tout le secteur de l'AJ, qui, appuyé sur ses succès, nous venons d'en avoir la démonstration,

1 M. Proust, *Sur la lecture*, Bruxelles, Jacques Antoine, 1985, p. 46.

2 Ce sont les termes de la charte européenne des droits fondamentaux.

3 Il s'agit d'une leçon que nous avons tirée de notre recherche participative sur les jeunes qualifiés de « NEET », cf. [www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11412](http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11412).

4 On pourra se reporter ici au colloque organisé par le CAAJ de Nivelles, qui explore l'hypothèse d'un lien entre action de prévention et lutte contre la désaffiliation : [www.intermag.be/au-dela-de-lindignation](http://www.intermag.be/au-dela-de-lindignation).

interrogerait les logiques régionales et fédérales de soi-disant accompagnement de jeunes désormais considérés comme déresponsabilisés, désactivés ?

## L'EXISTENCE DE L'ASSOCIATION EST-ELLE LE SIGNE D'UN ÉCHEC ?

Nous avons entendu cette question tout à l'heure. En invitant à éviter toute tentation de flagellation complaisante, je voudrais plaider l'inverse.

En rappelant, comme le Ministre Madrane l'a fait, les composantes de la mobilisation associative qui s'est exposée devant nous : la libre initiative, le combat contre le paupérisme, le combat pour l'accès à l'éducation, nous retrouvons un héritage bien particulier. Ce sont en effet les termes mêmes du programme des prolétariens pendant La Commune de Paris, tel que l'a élaboré Pierre Denis.

La poursuite de ce programme, à travers les luttes des mouvements ouvriers, a donné naissance à l'Etat-Providence et personnellement je ne dirais pas que nous devons assister à sa décomposition si ce n'est l'accepter, voire y contribuer, mais bien que nous devons nous mobiliser pour son développement et son progrès.

Pour Robert Castel, ce progrès ne consistait pas à réduire l'assistance qu'il permet, mais à faire en sorte que l'Etat descende jusqu'à l'individu, pour pouvoir lui fournir les supports qu'il mérite pour se construire, précisément, comme individu – nous dirons comme sujet.

Donc l'existence d'associations comme Abaka ne signe pas un échec mais incarne une tentative parmi d'autres, je l'espère, pour inventer une autre forme d'Etat de solidarité, de responsabilité collective par rapport aux inégalités que subit aujourd'hui la jeunesse.

Le patron des Métallos FGTB, Nico Cué, a appelé tout dernièrement à une alliance avec le secteur associatif et c'est la 2ème question de « début de quelque chose » que je souhaiterais poser :

ne sommes-nous pas d'accord pour reconnaître, dans les conflits du travail ou dans des conflits que subissent ceux qui en sont privés également, une question de **subjectivation**, question qui nous mobilise précisément dans le secteur de l'aide à la jeunesse ?

En effet, aujourd'hui, dans le monde du travail, l'exploitation passe par **l'implication** obligée, la rupture du **lien** (combien d'entreprises ne se sentent plus liées par rien, aucune promesse (faite au moment de l'installation), aucune relation durable avec leur personnel ?) : ne sont-ce pas des termes que nous avons entendus ce matin ?

Peut-être ne serait-il pas aberrant de voir là le terreau d'une alliance inédite possible et le retour d'un mouvement social que personnellement je ne peux qu'appeler de mes vœux<sup>5</sup>.

## DIFFÉRENCE ET COMPLÉMENTARITÉ

Ma troisième question de « poursuite » part de l'interrogation « Est-ce qu'Abaka est différent des autres ? » La question est difficile.

Un des aspects les plus intéressants dans leur travail à mes yeux est l'usage du « double référent » ; cette pratique permet que deux porte-parole - celui du jeune et celui de la famille - rendent possible la restauration d'un espace de dialogue, que j'aurais tendance à qualifier d'espace de transaction.

La sociologie des transactions reconnaît que les lignes dans un conflit peuvent bouger, que l'issue vécue comme probable n'est pas d'office inéluctable. Une rupture du jeune et de sa famille devient ainsi une rupture provisoire, puis une autre façon de vivre les liens ; un problème inter-personnel est retraduit en réflexion personnelle, par exemple par le jeune ; la dimension matérielle d'un problème devient aussi une dimension immatérielle et inversement...

5 Pour un développement de ce thème, voir C. Mahy et J. Blairon, « Vers un front social beaucoup plus large ? », *Intermag*, 2014, [www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-champ-associatif-institutions/482-vers-un-front-social-beaucoup-plus-large](http://www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-champ-associatif-institutions/482-vers-un-front-social-beaucoup-plus-large).

On pourrait décrire (j'en pose l'hypothèse) les actions qui ont été exposées comme la mise en œuvre d'une capacité à nouer des transactions, aptes à faire bouger les lignes dans une situation, dans un conflit. Si cette lecture est possible, une question surgit pour cette association non mandatée, puisque c'est précisément la manière dont l'équipe de RTA a été conduite à décrire le travail des services publics dans l'Aide à la jeunesse, lorsqu'ils sont confrontés à des situations de danger. L'évaluation active de ces situations passe en effet par une capacité de ces agents (SAJ/SPJ) à réouvrir un espace de transaction<sup>6</sup>.

Les agents de ces services publics sont certes bien différents dans leurs rôles et leurs pratiques que les travailleurs du milieu ouvert, mais ne peut-on aussi décrire en quoi ils sont semblables des travailleurs de l'association ?

A quand, dès lors, une histoire du secteur AJ où on pourrait combiner la manière de parler des différences et la façon de dire l'appartenance ? Il y a une tentation, pour nous tous, de dire qu'on ne fait pas comme les autres, qu'on se distingue des autres et qu'on ne réussit à être ce qu'on est que parce qu'on est les seuls à l'être ? Mais n'est-ce pas un piège ?

Au moins en partie, nos réussites ne sont-elles pas aussi permises par les effets et les traces des échecs des partenaires ? Et inversement, nos échecs ne sont-ils pas, ne préparent-ils pas de temps en temps, nous l'espérons, les réussites d'autres ?

Ce qui marche dans l'association qui nous a été présentée, c'est qu'elle est hybride et complémentaire - et complémentaire de ce qui n'est pas hybride, de ce qui l'est moins, de ce qui l'est autrement.

La troisième suggestion/incitation que m'inspirent nos travaux, c'est qu'on s'attelle à **écrire une histoire du secteur qui ne soit pas totalement structurée par les stratégies de distinction.**

## SUBJECTIVATION OU ESTIME DE SOI ?

La quatrième idée de poursuite est la plus difficile à expliquer brièvement ; c'est un commentaire sur le terme de « subjectivation ».

C'est un thème central dans l'Aide à la Jeunesse, qui reconnaît à chaque jeune en danger ou en difficulté un droit à une aide où il est considéré comme un sujet de l'intervention : l'article 2 du code de déontologie l'explique fermement : « Le bénéficiaire doit rester sujet de l'intervention ».

6 Cf. par exemple cette description de la manière de « faire bouger les lignes » dans la recherche d'un accord :

« Toute action s'inscrit dans plusieurs registres qu'elle mobilise en traçant des frontières à l'intérieur de ceux-ci. Reconquérir une marge de manœuvre dans une situation ou y ouvrir de nouveaux possibles peut impliquer de déplacer ces frontières. Voici quelques exemples de registres probablement actifs dans un travail institutionnel d'aide à la jeunesse

*Registre de la professionnalité* - personnel/impersonnel (implication personnelle versus distanciation).

*Registre du pouvoir* : collégial/ « hiérarchique » (jeu sur les rôles, instauration d'un partage d'expérience ou de ressenti, recours à une position d'autorité...) ; permis/interdit (c'est le cas des normes, de la transgression, des aménagements d'une règle...).

*Registre groupal* : individuel/collectif (place des désirs individuels, prise en compte du groupe, implications d'autres groupes, existence de coalitions, modification de celles-ci...).

*Registre organisationnel* : structuré/désorganisé (pari sur l'instauration d'un cadre ou sur une part d'informel, d'improvisation, d'adaptation...).

*Registre des sphères de la vie quotidienne* : privé/public (transmission des informations plus ou moins sauvage ou très réglementée, exposition de la vie privée, ou au contraire aménagement de « coulisses », plus ou moins grand respect des territoires...).

*Registre de l'approche des situations* : rationnel/émotionnel (capacité ou non à objectiver, recours à la logique, empathie, place donnée aux émotions...); Registre des valeurs; neutralité/engagement (prise de distance par rapport aux valeurs différentes, respect de la loi (la loi c'est la loi et elle est la même pour tous), prise de position affirmée ...).

Aucun de ces registres n'est évidemment doté de valeur en soi, comme d'ailleurs aucun choix effectué dans « l'interprétation » qui intervient dans un registre donné. C'est la raison pour laquelle nous avons présenté ces registres en « couples d'opposés », ce qui permet d'indiquer que c'est la variation à l'intérieur d'un registre ou la mobilisation d'un autre registre qui permet parfois de déplacer et de relancer le « jeu », de favoriser l'échange transactionnel. » - p. 49 du rapport consultable sur [www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=9793ae24bfd7fd94ddbe64d704f6e6d55fd56f18&file=fileadmin/sites/ajss/upload/ajss\\_super\\_editor/DGAJ/Documents/Recherches/Presentation\\_balises\\_danger\\_Juin\\_2012.pdf](http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=9793ae24bfd7fd94ddbe64d704f6e6d55fd56f18&file=fileadmin/sites/ajss/upload/ajss_super_editor/DGAJ/Documents/Recherches/Presentation_balises_danger_Juin_2012.pdf) (rubrique Etudes et Recherches sur le site [www.aidealajeunesse.cfwb.be](http://www.aidealajeunesse.cfwb.be): [www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=3711](http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=3711)).

Thème central, mais peut-être insuffisamment réfléchi ou précisé.

A ce sujet, je voudrais avancer que je suis insatisfait par la traduction du terme de subjectivation en matière d'estime de soi ou de reconnaissance. Ne me faites pas dire ce que je ne dis pas, c'est bien sûr présent, mais est-ce qu'on est sûr que ce soit le tout de la chose ?

Je vois en tout cas plusieurs dangers à une équivalence des deux termes trop rapidement admise.

D'abord un danger que je présente cyniquement en disant que pour certains on va leur permettre de travailler l'estime de soi et puis rien d'autre ! Par exemple, on a vu apparaître en Région Wallonne la catégorie des personnes « temporairement non orientables » ; il n'est pas totalement impossible qu'elles ne deviennent celles pour qui on ne cherchera plus désormais un travail (que l'on va « sortir » de l'enjeu d'intégration). On risque de travailler avec eux la reconnaissance malgré tout, mais surtout malgré le reste. La subjectivation implique une liberté de construire son existence, ce qui est tout autre chose.

Je pense que la subjectivation c'est aussi, je n'ai pas dit que c'était à la place de, mais c'est aussi le travail d'un certain nombre - c'est un terme d'Alain Touraine - le travail d'un certain nombre de **décalages** par rapport à ses appartenances, ses ressources, ses projets, à un état d'identité à un moment donné. La subjectivation, c'est aussi la possibilité de se définir comme un individu porteur de droits et donc comme un individu porteur du combat pour que la société soit porteuse de droits pour tous.

Ce n'est pas tout à fait la même chose, c'est le moins que l'on puisse dire, que l'estime de soi. Je pense que l'équipe d'Abaka, à juste titre, a mis le terme « créer » ou « se créer » en avant, y compris en faisant appel à toutes formes de créations pertinentes. Je crois que le travail de subjectivation auquel elle procède, au moins en partie, c'est de renforcer la capacité du jeune de se décaler lorsque ces décalages se dérèglent, c'est-à-dire lorsqu'ils sont trop importants, ou lorsqu'ils se grippent, ou se crispent.

Si ce n'était pas tout à fait faux, nous pourrions retrouver là un écho des réflexions de Michel Wieviorka qui lie les questions de violence et de délinquance à des difficultés de subjectivation ; certains n'ont d'autre choix, parce qu'ils sont devenus des sujets flottants ou parce qu'ils sont tentés de devenir ce qu'il appelle des hyper-sujets, c'est-à-dire des sujets qui adoptent un sens plein et entier, une religion quelle qu'elle soit, et qu'ils se sentent désormais l'obligation d'en devenir les petits soldats<sup>7</sup>.

Cette perspective nous donnerait une image, une représentation de la prévention comme étant liée intrinsèquement à des questions sociétales.

Nous vivons aujourd'hui dans une actualité de combat contre le terrorisme ; je pense que nous sommes bien placés pour dire que ce terrorisme dans lequel sont supposés verser « certains jeunes », est - je ne tiens pas à l'excuser - trop souvent la conséquence d'une subjectivation contrariée, qu'il est le fait au moins dans certains cas de sujets flottants ou d'hyper sujets.

Si c'était vrai, je pense que le Ministre a dit à juste titre que l'AJ évidemment ne peut pas tout résoudre, mais cela nous conduirait à poser une dernière question de poursuite : comment faire pour que chacun ne reste pas dans son secteur, dans son coin ?

Notre secteur n'aurait-il pas intérêt à se sentir solidaire, en termes de combat pour la subjectivation, avec tous ceux qui, dans le monde du travail, dans le monde de la culture, dans le monde social, se mobilisent pour l'universalité des droits ?



#### *Pour citer cette analyse*

Jean Blairon, « Une action en milieu ouvert : l'association ABAKA à Bruxelles », *Intermag.be*, [en ligne], Analyses et études RTA asbl, 2014, URL [www.intermag.be/501](http://www.intermag.be/501).

7 Cf. le carnet que nous avons consacré à ce travail, *Intermag*, Carnets, [www.intermag.be/michel-wieviorka-subjectivation-et-violence](http://www.intermag.be/michel-wieviorka-subjectivation-et-violence).